

« L'avenir du droit du travail »

Tels sont le titre et l'objet du programme de recherche pluriannuelle financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) mis en œuvre par une équipe de chercheurs de l'Université de Lorraine sous la direction du Professeur Frédéric GÉA.

Ce programme de recherche a notamment donné lieu à une série de réflexions sur les transformations à l'œuvre en droit français, et s'est efforcé de faire émerger le ou les modèles exerçant une influence sur ces évolutions. Lors de cette ultime étape, il s'agit d'élargir le point de vue afin de comprendre et d'analyser les dynamiques à l'œuvre à l'échelle mondiale, avec des focus portant sur différents pays en vue d'identifier les modèles émergents. L'optique se veut ici résolument comparatiste. L'ambition est d'examiner l'avenir du droit du travail sous l'angle international et transnational.

Les transformations que connaissent actuellement les droits nationaux du travail trouvent des justifications comparables, qui se rapportent, dans une large mesure, à la mondialisation (ou révolution globale), au numérique (identifié à une nouvelle révolution technologique), mais aussi à des crises, de différents ordres (financière, économique, sanitaire, sociale, écologique...). Ces justifications, qui se présentent comme autant de défis, semblent commander la transformation du travail lui-même. Or cette réflexion-là ne saurait être circonscrite à un territoire, à un pays ou à une nation. Elle les transcende, de façon radicale. Voilà pourquoi il convient de hisser la réflexion sur l'avenir du droit du travail au niveau qui doit être le sien et d'en ouvrir l'horizon territorial. La contribution des institutions internationales telles que l'UE, l'OCDE ou l'OIT, se révèle indispensable.

Dans le cadre du projet ANR-16-CE26-0002-01 "L'avenir du droit du travail"

L'Institut François Gény vous propose le colloque

L'AVENIR DU DROIT DU TRAVAIL PERSPECTIVES INTERNATIONALE ET COMPAREE

04 et 05 février 2021

Jeudi 04 février 2021 à 16h00 : Discours de bienvenue

Mot d'accueil

Barbara PALLI, Maître de conférences à l'Université de Lorraine, France



Suivez l'Institut François Gény :
<http://ifg.univ-lorraine.fr/>
Également sur Facebook et Twitter

Atelier Francophone :
Jeudi 4 février, de 16h10 à 18h00 (heure de Paris)
Traduction simultanée vers l'anglais

Frédéric GEA, Professeur à l'Université de Lorraine, France
L'avenir du droit du travail : le cas français (16h10-16h20)

Matina YANNAKOUROU, Professeure Assistante, Faculté de Droit, Université européenne de Chypre

Quelle place pour la négociation collective dans l'ère post-pandémique ? Le cas de la Grèce (16h20-16h30)

Achim SEIFERT, Professeur à l'Université Friedrich Schiller, Jena, Allemagne
La République fédérale d'Allemagne face aux défis de la digitalisation et de l'internationalisation du travail (16h30-16h40)

Cyril COSME, Directeur du bureau de l'OIT pour la France
L'avenir du droit du travail dans le monde, le regard de l'OIT sur les mouvements à l'oeuvre (16h40-16h50)

Adalberto PERULLI, Professeur à l'Université de Venise, Italie
À la recherche d'une nouvelle justification du droit du travail (16h50-17h00)

Eri KASAGI, Membre du CNRS, Laboratoire de recherche COMPTRASEC
Surmonter la division et l'exclusion du marché du travail au Japon : Vers un droit du travail inclusif ? (17h00-17h10)

Apollinaire GOUDOU, Enseignant Chercheur, UAC, Bénin
La dynamique de compromis entre exigences économiques et droits des travailleurs en Afrique : illustration à partir de l'évolution du droit béninois du travail (17h10-17h20)

Urwana CUOQUAUD, Professeure HEC, Montréal, Canada
Michel COUTU, Professeur Université de Montréal, Canada
L'avenir du droit du travail au Canada : l'épuisement du modèle Wagner ? (17h20-17h40)

Discussion (17h40-18h00)

Atelier Hispanophone :
Jeudi 4 février, de 18h00 à 20h00 (heure de Paris)
Traduction simultanée vers l'anglais

Alfredo SANCHEZ CASTANEDA, Professeur à la Faculté de Droit de la UNAM au Mexique

L'emploi en Amérique latine, entre informalité et flexibilité : le besoin de solutions hétérogènes (18h00-18h10)

Antonio BAYLOS, Professeur à l'Université Castilla la Mancha, Espagne
Crises et droit d'exception : les nouveaux ordres juridiques du travail (18h10-18h20)

Fabio Tulio BAROSSO, Professeur à l'Université Catholique de Pernambuco-UNICAP- et de l'Université de Pernambuco – UFPE, Brésil
Le nouveau modèle social du Brésil : entre autonomie et flexibilité (18h20-18h30)

Pablo ARELLANO ORTIZ, Bureau International du Travail (BIT)
Les défis de la régulation du droit du travail. Réflexions préliminaires sur l'avenir de la régulation du travail (18h30-18h40)

Mario GARMENDIA ARIGON, Professeur à l'Université CLAEH, Uruguay
Le télétravail dans le nouveau futur du travail (18h40-18h50)

Barbara PALLI, Maître de Conférence à l'Université de Lorraine, France
La recomposition des sources du droit du travail français : moyen de transformation de ses fonctions (18h50-19h00)

Discussion (19h00-20h00)

Atelier Anglophone :
Vendredi 5 Février, de 16h00 à 18h00 (heure de Paris)
Traduction simultanée vers le français

Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur à l'Université de Poitiers, France
Propos introductifs (16h00-16h10)

Marta OTTO, Professeure Assistante à l'Université de Lodz, Pologne
Izabela FLORCZAK, Professeure Assistante, Université de Lodz, Pologne
Réflexions sur la myopie de la régulation du travail en Pologne (16h10-16h30)

Soupriya ROUTH, Professeur Assistant à L'Université de Victoria, Canada
La réforme du droit du travail en Inde est-elle vraiment révolutionnaire ?
(16h30-16h40)

Petra HERZFELD-OLSSON, Professeure à l'Université de Stockholm, Suède
Encourager ou ne pas encourager l'interventionnisme étatique... telle est la question ? L'exemple suédois des rapports professionnels ,(16h40-16h50)

Min GONG, Professeure à l'Université de Kurume, Japon
Défis et potentialités du droit du travail chinois à l'ère digitale
(diffusion d'une vidéo en anglais) (16h50-17h00)

Angela CORNELL, Professeure à l'Université de Cornell, USA
L'alignement du droit du travail des États-Unis aux droits sociaux fondamentaux
communément acceptés : un défi critique après les ravages de l'administration
Trump (17h00-17h10)

Nikita LIOUTOV, Professeur à l'Université Kutafin de Moscou, Russie
L'explosion du travail atypique en Russie : l'exemple du télétravail (17h10-17h20)

Discussion (17h20-18h00)

Session plénière en langue anglaise :
vendredi 5 février de 18h00 à 20h00 (heure de Paris)
Traduction simultanée vers le français

Conclusions des ateliers :

Barbara PALLI, Maître de Conférence à l'Université de Lorraine, France
Conclusions de l'Atelier francophone (18h00-18h10)

Pablo ARELLANO ORTIZ, Bureau International du Travail (BIT)
Conclusions de l'Atelier hispanophone (18h10-18h20)

Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur à l'Université de Poitiers, France
Conclusions de l'Atelier anglophone (18h20-18h30)

DISCUSSION (en langue anglaise, traduction en français) (18h30-19h50)

Sophie ROBIN OLIVIER, Professeure à l'École de Droit, Paris I - Sorbonne, France
CONCLUSIONS FINALES (19h50-20h00)